

Image not found or type unknown



Montant pension compensatoire

Par **GeGe68**, le **02/08/2019** à **18:54**

Bonsoir,

Madame demande un divorce litigieux avec contrat de séparation de biens

PC de 50000 €

Elle n'a pas travaillé pendant les 15 ans de mariage, mais a retrouvé du travail de suite après la ONC, pas de patrimoine

Monsieur : travaille avec 30000 € de revenu annuel et capital avant le mariage de 600000 €

Un enfant est né de cette union, il a 14 ans, madame avait 3 enfants d'un premier lit

le montant vous semble correct ?

Cordialement

Par **Visiteur**, le **02/08/2019** à **19:07**

Bonjour

Seul le juge peut répondre à votre question...